

## Sens de l'Ecole, sens du métier

A la fin de l'année qui commence, cela fera dix ans que s'est tenu, à la Sorbonne, le colloque « **Sens de l'Ecole, sens du métier** » organisé par la toute jeune fédération EIL, disparue depuis, et l'AFPEP\*, qui a, elle aussi, sombré corps et biens sous les coups conjugués des deux derniers secrétaires généraux du SNETAA-FO. Est-ce à cause de ce double naufrage que **la question du sens de l'Ecole et celui de ses multiples métiers est restée en suspens** ? Ou est-ce parce que tenter d'y répondre, comme l'avaient fait les participants au colloque, embarrasse à ce point les responsables politiques et syndicaux de l'Ecole que ne pas y répondre c'est en quelque sorte faire comme si la question n'avait pas à être posée ?

En cette période de campagne électorale, les candidats à la Présidence de la République, déclarés ou non, donnent pourtant, **non pas leur point de vue sur le sens de l'Ecole et de ses métiers, mais leurs options quant à leur avenir immédiat.**

L'un prétend qu'il remédiera aux excès de la RGPP en créant des dizaines de milliers de postes – mais peut-être confond-il postes et emplois ? - ; l'autre dit que la suppression de tant de postes inutiles permet de mieux payer ceux qui occupent les postes subsistants.

A vrai dire, en dehors des heures supplémentaires dont la défiscalisation n'a duré que l'espace d'un matin, les personnels n'ont pas eu grand-chose à mettre dans leur escarcelle depuis de nombreuses années.

Et, sous le prétexte de résorber la dette souveraine que les suppressions massives de postes doivent, dit-on, contribuer à diminuer, les carrières – et les traitements ! - sont bloquées pendant trois ans ... La double peine se porte bien et structure désormais les programmes politiques !

Dans le même temps, le chef de l'Etat, candidat non déclaré, fait flèche de tout bois. Au lendemain du scrutin professionnel dans la Fonction Publique qui a vu s'effondrer, pour diverses raisons, la participation des personnels de l'Education Nationale, il affiche une confuse sollicitude pour les enseignants. Dans le même temps qu'il vante, à juste titre, le succès des internats d'excellence (moins d'une trentaine) qui absorbent une part des sommes du plan de relance de 2009, il prétend qu'avec moins d'argent le reste de l'Ecole peut faire mieux. Une chose est pourtant assurée : c'est que les éléments réellement innovants de la réforme du lycée CHATEL-DESCOINGS ne déboucheront sur rien car, s'il est vrai que les « moyens » ne font pas tout pour déterminer une bonne pédagogie, sans argent il n'est pas possible non plus de mettre en place des **procédures réellement adaptées à la réussite de tous les élèves.**

Il annonce que les profs devront rester plus longtemps dans les établissements. Que font-ils aujourd'hui ? Beaucoup d'entre eux effectuent plus que les 39 heures hebdomadaires légales\*\*. Outre les 18 heures\*\*\* de service devant les élèves qu'ils effectuent nécessairement dans l'établissement, ils participent à des conseils et des réunions de toute sorte imposés par le suivi des élèves, le fonctionnement de l'établissement, leur remise à niveau professionnelle ... Toutes ces activités s'accompagnent d'une augmentation non négligeable de la productivité de leur travail que non seulement l'Etat-Patron ne rémunère pas mais qui, de plus, l'encourage à pratiquer la saignée à blanc autorisée par la RGPP\*\*\*\*.

Le chef de l'Etat, toujours dans la frénésie qu'il justifie par l'exigence d'accomplir son mandat de cinq ans jusqu'à ses ultimes limites, s'en prend au collègue unique. Quelle bonne idée ! Sauf qu'il ne parle que de faire bouger un curseur : prolonger la scolarité primaire en sixième, ou en cinquième. Mais le contenu ? Mais la pratique pédagogique ? Mais la prise en compte de toutes les aptitudes de chaque élève ? Mais la validité du concept de socle commun de connaissances et de compétences qu'il tronçonne au quart ou à la moitié ? Mais l'efficacité du cursus élémentaire que personne ne semble vouloir interroger ? Drôle de

méthode du rebrousse poil ! On « réforme » l'université, puis le lycée en commençant par le LP ; ensuite, on ajuste le collège ... La communale, on verra plus tard ; de toute façon, on aura traité le problème en amont puisque, avant même les premiers pas, on aura détecté, pour mieux l'éradiquer, la future lie de la société !

Quel programme éducatif !

Au passage, il répète qu'il attache de l'intérêt à l'enseignement pro. Un bon point pour lui. Il est vrai qu'il a récemment dit que la dernière année de bac pro devait être une année d'apprentissage ; or, si les calculs du SNCA e.i.L. Convergence n'étaient pas faux, qu'il fit lorsque se mit en place la généralisation du bac pro en 3 ans concoctée par DARCOS et le SNETAA-FO, **les séquences en entreprise préparant à ce bac, réparties sur la seconde, la première et la terminale totalisaient une durée de six mois**. Pourquoi, en effet, ne pas bloquer sur une seule et dernière année les stages en entreprise, alors que les candidats bacheliers, par deux années scolaires à plein temps auront acquis un véritable savoir et se seront passablement sociabilisés ?

Reste que, avant de tomber dans la basse fosse des oubliettes, DARCOS, lors de son bref passage au ministère du travail, avait durci le ton : **des contrats d'apprentissage redéfinis et revalorisés au bénéfice de l'apprenti**. Une quasi année de **terminale en apprentissage, avec un contrat et un salaire, voilà qui donnerait enfin du lustre à l'enseignement professionnel public et un statut social incontestable au futur bachelier pro !**

Si c'est ainsi que SARKOZY envisage le sens de l'Ecole, il mérite un bon point assorti d'un AAA !

Ne rêvons pas et revenons au métier, **aux** métiers ... d'enseignant du moins.

Qu'y a-t-il de commun entre le métier d'enseignant d'un prof de math en poste à Henri IV et un prof de lettre dans un collège de la campagne berrichonne, ou d'histoire-géo dans une ZEP de Seine-Saint-Denis. Enseigner dans la Lorraine désindustrialisée est-ce vraiment la même chose qu'enseigner dans le centre d'une ville du littoral PACA ?

Ce qui est vrai dans l'hétérogénéité des conditions de travail pour les profs, l'est aussi pour tous les autres personnels de l'établissement, à plein temps ou vacataires.

Quand notre candidat non déclaré à sa succession affirme qu'il faut redéfinir la mission des enseignants peut-être confond-il, comme l'autre les postes et les emplois, les **pratiques imposées par des conditions de travail disparates et inégales** et la mission que la République confie à son Ecole, de la maternelle à l'Université : lui **donner des citoyens, des citoyens républicains** ; pour cela, instruire la jeunesse, lui donner les outils qui font prévaloir la raison sur les préjugés, la faire **accéder aux connaissances qui permettent à chacun de s'insérer, le moment venu, professionnellement donc socialement dans le monde adulte**. La République émancipe, garantit la justice, assure la solidarité entre tous ses enfants : l'Ecole publique est le premier instrument permettant de mettre en œuvre ce triple objectif.

Ce que la Nation demande à ceux qui briguent l'honneur de la conduire dans le respect des principes et des valeurs de la République, c'est de donner à son Ecole non pas la mission, elle l'a déjà car elle lui est constitutive, de **transmettre aux générations qui se succèdent ces principes et ces valeurs, mais la possibilité d'accomplir cette tâche sans faiblir et sans faillir**.

Là est la pierre de touche du souci de l'intérêt général, du bien public, pour tout dire, de la Laïcité.

\* Association Française pour la Promotion de l'Enseignement Professionnel

\*\* Les enseignants n'ont eu droit ni à la RTT ni à l'ARTT.

\*\*\* En réalité, les services dus dans le secondaire sont fonction du concours de recrutement : 18 h pour les PLP et les certifiés, 15 heures pour les agrégés. Compte tenu des décharges horaires qui sont accordées aux enseignants des classes préparant directement au baccalauréat, terminales et premières, en français dans ce cas et pour certaines sections histoire-géographie, ou en charge de classes post-bac, le quota horaire enseignant attribué aux lycées est de 17 h par prof.

\*\*\*\* Révision Générale des Politiques Publiques. Si la bonne utilisation des deniers publics exige un contrôle rigoureux des dépenses de l'Etat, est-il vraiment nécessaire de faire de ce contrôle, qui doit s'exercer secteur par secteur des dépenses, une « Révision Générale » ? Cette « Révision Générale », initiée bien avant SARKOZY et pratiquée déjà par JOSPIN, signifie une option politique qui est clairement de brider, voire de supprimer les services publics. Il est évident que le SNCA e.i.L. Convergence qui considère que les services publics sont la concrétisation de la devise républicaine Liberté, Egalité, Fraternité, ne peut être dupe d'un choix politique guidé moins par l'intérêt général, celui du bien public, que par l'adhésion à l'idéologie libérale.